



Arrêtons l'hypocrisie, il est temps de protéger notre océan !

Ce lundi 9 juin 2025 débute la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice. Plus de 100 délégations sont attendues, parmi lesquelles au moins 51 chef·fes d'État ou de gouvernement. Représentant·es politiques, scientifiques, ONG et entreprises se réunissent pour rehausser le niveau de protection de l'océan, mobiliser des financements pour une économie bleue durable et diffuser les connaissances liées aux sciences de la mer.

À la veille du Sommet, la CGT Éduc'Action 06 dénonce l'hypocrisie de notre gouvernement, qui privilégie la communication et l'inaction plutôt qu'un engagement résolu contre les lobbies de la pêche industrielle qui ravagent les fonds marins, ou en faveur d'aires marines vraiment protégées. À l'UNOC-3, ce sont les peuples et la planète qui doivent être défendu·es, pas les intérêts capitalistes.

Dans ce contexte de réflexion, de décision et de mise en action, la CGT Éduc'Action 06 dénonce l'attitude hypocrite de la ville de Nice durant les mois ayant précédé la tenue de cette conférence.

La Métropole soutient le projet d'extension de l'aéroport, en dépit de la mobilisation citoyenne, alors que l'accroissement du trafic aérien et de la capacité d'accueil des passager·es aurait des conséquences néfastes et irréversibles sur l'environnement et la santé des populations.

Après avoir supprimé le précédent centre de congrès et d'exposition et détruit le Théâtre National de Nice, la ville a reconstruit à la hâte des structures provisoires pour une durée indéterminée, sans prendre le temps de la consultation et sans préoccupation pour l'impact environnemental et la durabilité du bâti institutionnel.

C'est de la même façon que la ville continue de promouvoir un tourisme de luxe, avec la construction d'établissements élitistes et privés en centre-ville, au détriment des structures culturelles de proximité et des habitant·es.

En outre, la politique de la ville témoigne d'un désengagement dans l'accessibilité aux transports en commun (forte augmentation des tarifs, fin de la concession sur les mobilités douces, retard sur les projets d'extension du tram, ne permettant toujours pas aux quartiers les plus populaires d'en bénéficier). Comme pour narguer ses usager·es du quotidien, la ville propose, le temps d'un week-end, la gratuité des transports en commun, alors qu'une voie de circulation sur la Promenade des Anglais est réservée aux délégations, lesquelles pourraient très bien emprunter le tram depuis l'aéroport ou la gare de Saint-Augustin jusqu'au port, où sont centralisés les échanges.

Ultime provocation : la ville a offert, vendredi dernier, un spectacle de pyrotechnie conduit par des drones, qui aurait pu réduire l'impact écologique du spectacle jusqu'à 20 %, s'il n'avait pas été accompagné de feux d'artifice traditionnels, faisant ainsi grimper les nuisances sonores, les émissions de CO2 et laissant se disperser de nombreux polluants dans l'air et dans la mer.

Afin d'ouvrir une nécessaire réflexion et de faire pression sur les décisions et actions pour la protection de l'environnement, face à l'urgence climatique et sociale, le collectif AES 06 a co-organisé ce samedi 7 juin une **Marche Bleue** revendicative et festive.

Un véritable réveil citoyen, avec plus de mille participant·es de toutes nationalités, venu·es sur la Promenade des Anglais pour exprimer leurs inquiétudes, alerter sur l'état de l'océan et réclamer sa protection. C'est le témoignage d'une prise de conscience collective sur les enjeux climatiques et sociaux liés à la préservation des océans et, plus largement, de l'environnement.

Le collectif AES 06 et de nombreuses organisations proposent également toute une série d'initiatives (projections, débats, conférences, ateliers et autres actions) en parallèle de l'UNOC. Vous pouvez retrouver l'agenda en suivant ce lien : <https://collectifaes06.wordpress.com/agenda/>

Pour l'océan, la CGT Educ'Action 06, aux côtés de l'Alliance Écologique et Sociale 06, revendique :

- L'adoption du **Principe de Protection**, afin que la protection des océans devienne la règle plutôt que l'exception ;
- La création de **véritables aires marines efficacement protégées et bien gérées** : mise en place d'ici 2030 de 30 % d'aires marines protégées, dans lesquelles toutes les techniques de pêche destructrices, dont le chalutage, sont interdites ; un tiers de ces zones devant être sous « protection stricte », sans aucune activité extractive ;
- L'accélération de la transition vers des **pêcheries à faible impact** ;
- La priorité aux **communautés côtières** ;
- La fin des **subventions néfastes** pour les milieux marins ;
- La **réduction urgente des émissions de gaz à effet de serre** ;
- Une **lutte active contre la pollution plastique** ;
- L'adoption d'un **moratoire juridiquement contraignant** sur l'exploitation minière en haute mer.

La CGT Educ'Action 06 et l'AES militent pour la Justice Bleue :

L'économie bleue doit être régénératrice, respectueuse de la nature, et défendre des normes sociales élevées, des emplois de qualité, l'égalité des sexes et de genre, l'inclusion sociale, et mettre fin à la concurrence déloyale entre pays — par exemple dans la pêche industrielle et l'accaparement de l'océan.

La mer doit être un espace démocratique et sûr, y compris pour les réfugié·es qui la traversent.